

BILANS DES STANDARDS EN ATTENTE D'UNE VALIDATION EN PLÉNIER

Commission Données du 10 juin 2021

1,2,3 : Le standard CNIG
4,5 : Les validations
6 : La COVADIS

Le standard CNIG

1/3 étapes de création

- 1) Première validation avec les membres actifs du groupe de travail.
- 2) Un appel à commentaires public est lancé qui permet de s'assurer que le projet répond réellement aux besoins et aux pratiques du plus grand nombre. La résolution des commentaires se fait en accord avec les principaux commentateurs.
- 3) Le projet amendé est soumis à la Commission Données. Il est dès lors considéré comme "validé" et utilisable sous son autorité.
- 4) Le label CNIG passe par l'adoption finale en Conseil Plénier ...ou on lui substitue une « procédure de silence » de six semaines

Le standard CNIG 2/3 validation

Depuis 2013 et sa re-fondation, le CNIG produit essentiellement des (géo)standards, en plus de conseils ou guides ou registres..

Un standard est créé par un groupe de travail de la commission Données , qui les valide, mais a besoin de la confirmation du Plénier pour obtenir le label "CNIG".

Les commissions Règles de Mise en Œuvre, Géopositionnement et Toponymie peuvent elle aussi soumettre leurs guides ou rapports au Plénier.

Les standards CNIG 3/3 conseil ou obligation?

Les (géo)standards CNIG sont des préconisations nationales de modélisations sur lesquelles s'appuyer. Ce sont d'abord des guides compatibles avec le contexte juridique européen.

Leur caractère réglementaire et obligatoire survient uniquement quand la loi y fait référence.

*Dès lors, le standard sera mis à jour dès que son contexte légal évolue...
(ex : nombreuses évolutions du code de l'urbanisme)*

Validation 1/2 : Standards CNIG validés en Plénier

La loi s'appuie dessus :

- Standard DDU, octobre 2014 <= Ordonnance 2013-1184
- (a subi de nombreuses évolutions depuis, voir diapo suivante)
- Standard PCRS, v2 du 21 septembre 2017 <= Arrêté 29/12/2015

à considérer en tant que conseil ou guide :

- Standard OCSGE, v1 du 10 décembre 2014

Validation 2/2 : Standards CNIG à valider en Plénier

Ils ont été validés par la commission Données :

- Standard CER(Continuités écologiques Régionales), v1 de 2018
- Standard Dessertes pour transports de bois, v1 de 2019
- Standard Grâce THD (Réseaux de communication), v2 de 2020
- Standard DDU SUP Servitudes d'utilité publiques 2016
- Standard DDU PLU Plan Local d'urbanisme 2017 (mise à jour v2017d en février 2020)
- Standard DDU CC Carte Communale 2017 (idem)
- Standard DDU SCoT 2018
- Standard DDU PSMV Plan de Sauvegarde et de mise en valeur 2019

Standards CNIG et Standards COVADIS

La COVADIS a été conçue lors de la période de disparition du CNIG
Elle remplissait les besoin en standards géographiques dans un cadre administratif, uniquement interministériel.

Un standard CNIG est national

Certains standards CNIG proviennent de la COVADIS après un élargissement de leur caractère interministériel au niveau national.

La COVADIS a été réintégrée au CNIG fin 2019.



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CNIG

MERCI DE VOTRE ATTENTION